

# En janvier 2026, le climat des affaires se maintient mais le climat de l'emploi s'assombrit

## Climat des affaires - janvier 2026

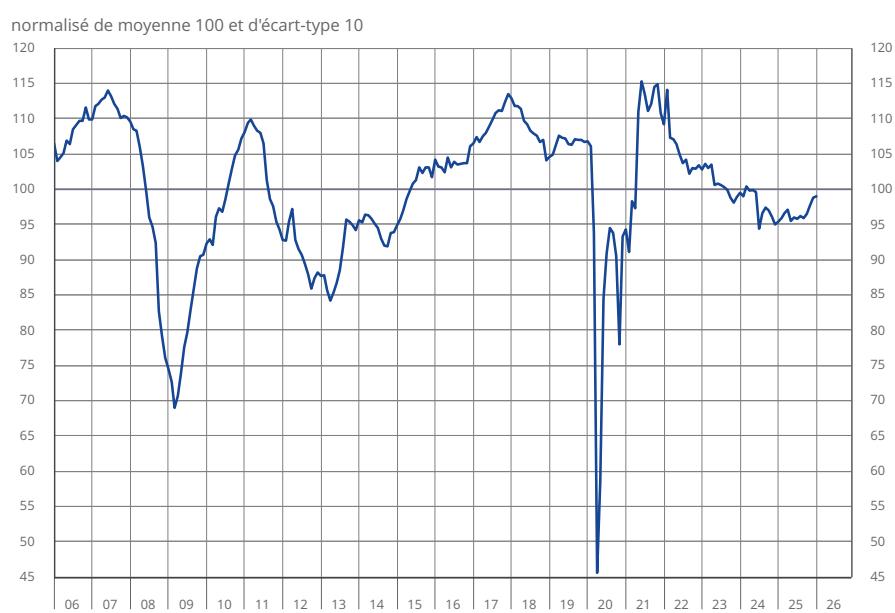


En janvier 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands est stable à 99, presque à son niveau moyen (100) ; celui du climat de l'emploi baisse de nouveau.

### En janvier 2026, l'indicateur de climat des affaires se stabilise presque à son niveau moyen

En janvier 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France est stable par rapport au mois de décembre, à son plus haut niveau depuis juin 2024. À 99, il s'établit presque à sa moyenne de longue période (100). Le climat des affaires s'éclaircit dans l'industrie et le commerce de gros, est stable dans les services et le bâtiment, et se replie nettement dans le commerce de détail.

#### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee.

En janvier 2026, le climat des affaires augmente de nouveau dans l'industrie. À 105, l'indicateur synthétique gagne trois points, s'éloigne de sa moyenne de longue période (100) et atteint son plus haut niveau depuis juillet 2022. Cette hausse provient notamment de l'augmentation des soldes d'opinion relatifs aux perspectives personnelles de production et aux carnets de commandes globaux.

Le climat des affaires bimestriel du commerce de gros retrouve des couleurs, en rebond par rapport au mois de novembre 2025. À 100 (après arrondi), il gagne deux points et retrouve sa moyenne de longue période pour la première fois depuis novembre 2022. Les soldes relatifs aux ventes passées à l'étranger et aux intentions de commandes rebondissent nettement.

Le climat des affaires se maintient dans les services. À 98, l'indicateur synthétique reste stable, au-dessous de sa moyenne de long terme (100). L'opinion des chefs d'entreprise concernant leur activité et leur demande prévues est stable par rapport au mois de décembre.

Le climat des affaires est stable aussi dans le bâtiment. À 97, l'indicateur synthétique reste inférieur à sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité, passée comme prévue, est stable par rapport au mois de décembre.

Enfin, le climat des affaires se replie nettement dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 99, l'indicateur synthétique perd cinq points, repasse juste sous sa moyenne de longue période (100) et efface la quasi-totalité de sa forte hausse du mois précédent. Ce repli résulte de celui des soldes relatifs aux intentions de commandes, en particulier dans le commerce de détail (hors automobile).

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Sept. 25	Oct. 25	Nov. 25	Déc. 25	Jan. 26
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>96</b>	<b>97</b>	<b>98</b>	<b>99</b>	<b>99</b>
Industrie	97	101	98	102	105
Bâtiment	98	96	95	97	97
Services	98	95	98	98	98
Commerce de détail *	92	99	97	104	99
Commerce de gros	98		98		100
<b>Emploi</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>95</b>	<b>93</b>

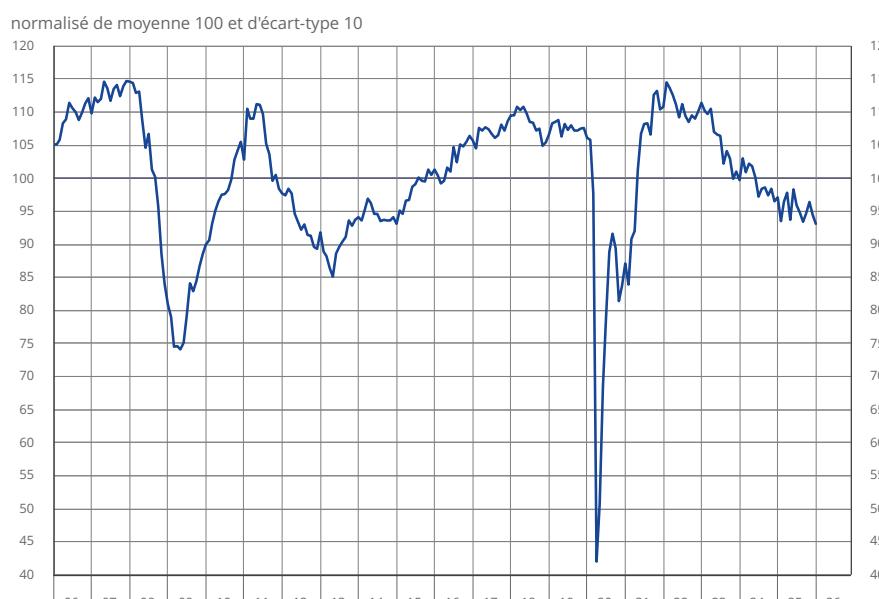
\* y compris commerce et réparation automobiles.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

### Le climat de l'emploi s'assombrit de nouveau

En janvier 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi perd deux points et s'éloigne davantage de sa moyenne de longue période. Cela résulte principalement de la dégradation des soldes sur les effectifs passés et prévus dans les services (hors intérim).

#### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

## Révisions

L'indicateur du climat des affaires dans le bâtiment de décembre 2025 a été révisé à la hausse d'un point (après arrondi). Cette révision s'explique par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-six soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 26 décembre et le 20 janvier 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 24 février 2026 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Fabrice Lenglart  
ISSN 0151-1475